

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Novembre 2020

232x20

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION MUNICIPALE A L'ASSOCIATION CONJUGUONS NOTRE NET AC2N - Exercice 2020

Dans le cadre de sa politique de lien social, la Ville a souhaité apporter son soutien au mouvement sportif contribuant à ce développement.

L'**Association Conjuguons Notre Net** a présenté auprès des services municipaux un dossier de demande de subvention 2020 dite de fonctionnement ainsi qu'un dossier de subvention dans le cadre de l'organisation de la manifestation « Bboy Contest 2020 ».

Vu les projets d'activités présentés par l'**Association Conjuguons Notre Net**, il convient de préciser que, compte tenu de la crise sanitaire, la manifestation « Bboy Contest 2020 » n'a pu se dérouler, de ce fait la subvention concernant cette manifestation est sans objet.

Vu l'avis de la Commission Animation du Territoire réunie le 17 novembre 2020 et considérant que l'**Association Conjuguons Notre Net**, légalement déclarée, exerce une activité d'intérêt général sur la commune par ses actions, il est proposé de lui attribuer une subvention dite de subvention de 6 100€ pour l'année 2020.

Nom de l'association : **ASSOCIATION CONJUGUONS NOTRE NET**

représentée par son président : Monsieur MATA Lionel

Objet statutaire : mise en place des activités sportives et artistiques

Siège : Parc Jean Giono, chemin Val Sec- la Gavotte 13170 les Pennes Mirabeau

SIRET n°450 068 556 000 23

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé :

- PRÉCISE que l'association Conjuguons Notre Net remplit les conditions légales au titre de la loi 1901
- DÉCIDE de lui attribuer une subvention de 6 100€ au titre de l'année 2020
- PRÉCISE que les crédits ont été prévus au Budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33

CONTRE : 2 – M.FUSONE - COCH

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Novembre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI